Objet

Demande visant, d'une part, à la suspension de certaines dispositions de la directive 2006/132/CE de la Commission, du 11 décembre 2006, modifiant la directive 91/414/CEE du Conseil en vue d'y inscrire la substance active procymidone (JO L 349, p. 22), et, d'autre part, à ce que soient adoptées certaines autres mesures provisoires.

Dispositif

- 1) La demande en référé est rejetée.
- 2) Les dépens sont réservés.

Ordonnance du Tribunal (troisième chambre) du 27 février 2007 — SP Entertainment Development / Commission

(affaire T-44/05)

«Aides d'État — Acte susceptible de recours — Irrecevabilité»

Recours en annulation — Actes susceptibles de recours — Notion — Actes produisant des effets juridiques obligatoires (Art. 88, \S 2, CE et 230 CE) (cf. points 19-22, 25)

Objet

Demande d'annulation de la décision qui serait contenue dans une lettre de la Commission du 20 octobre 2004 relative à la récupération de l'aide d'État accordée par les autorités allemandes en faveur de Space Park Development GmbH & Co. KG.

Dispositif

- 1) Le recours est rejeté comme irrecevable.
- 2) La requérante, SP Entertainment Development GmbH, est condamnée à supporter l'ensemble des dépens.